

Correspondance avec un conseiller technique du Conseil général de l'Isère

Correspondance avec le conseiller technique environnement du président du Conseil général de l'Isère et retranscription :

JF Noblet, Conseiller technique environnement du président du Conseil général de l'Isère à H. Mora

Le 30 septembre 2009

Bonjour,

J'ai lu avec intérêt votre tract sur le *Center Parcs*. Il est toujours délicat de sortir des phrases de leur contexte et de leur faire dire le contraire de ce qu'elles signifiaient.

Vous savez bien que je suis personnellement opposé à ce *Center Parcs* et à cette forme stupide de tourisme industriel. Il est vérifié que le site n'est pas d'un grand intérêt écologique mais les pollutions et nuisances seront importantes.

En diffusant ce tract vous vous mettez à dos tous ceux qui, naturellement, sont hostiles à ce projet.

Est-ce une bonne tactique pour créer un rapport de force opposée et une stratégie alternative ?

Bien sur que non.

Domage car vous avez visiblement l'amour de ce pays, ce que je partage avec vous –

Cordialement

JF Noblet

*H. Mora
à JF Noblet*

Le 25 novembre 2009

Monsieur Noblet,

J'ai bien reçu votre courrier et me suis demandé un instant si vous n'aviez pas mis par erreur dans votre enveloppe, non pas la lettre qui m'était adressée, mais son brouillon.

J'ai en effet reçu de votre part, dans une enveloppe estampillée Conseil général une lettre écrite au verso d'une feuille déjà imprimée et en partie raturée. Après réflexions, je me suis dit que vous aviez agi ainsi par souci de ne pas charger votre « emprunte écologique », vous sentant, peut-être, en partie responsable de la dévastation de notre département, due à la fonction que vous exercez en tant que conseiller technique environnement du président du Conseil général de l'Isère.

Vous soutenez dans votre lettre que j'aurais, dans le texte « Aux portes du Paradis » [<http://chambarans.unblog.fr/2009/09/07/aux-portes-du-paradis/>], sciemment détourné vos propos pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils signifiaient. Or, je vous citais deux fois dans ce texte en reprenant les propos que vous aviez tenus lors du 12^{ème} Festival au Naturel de l'Albenc, le 7 septembre 2008 qui furent enregistrés. Vous trouverez ci-joint retranscrit l'ensemble des questions ainsi que vos réponses à propos de ce *Center Parcs*.

Vous vous dites personnellement « opposé à ce Center Parcs et à cette forme stupide de tourisme industriel », et m'assurez que « je le sais bien ». Vous n'avez pourtant jamais fait de déclaration publique qui s'oppose à ce projet, et le président du Conseil général, monsieur Vallini, n'a pas fait état de ce type de réserve, bien au contraire, puisqu'il le présente depuis le début comme exemplaire sur le plan environnemental. Qui donc, en dehors de son conseiller environnemental a-t-il pu en témoigner et valider ce dernier comme tel ? Mais peut-être votre courrier à mon intention préfigure-t-il l'officialisation d'un désaveu public de votre part.

Vous vous posiez en tout cas, au festival de l'Albenc, la question de savoir « jusqu'à quel point les promoteurs vont vouloir faire quelque chose de modèle en la matière et avoir une politique différente de transport, de gestion des effluents etc. », et rassuriez immédiatement votre auditoire en lui disant que « pour le moment ils semblent vouloir faire des choses bien, ou voire même très bien ».

Nous pouvons donc conclure que vous êtes, pour l'instant dans ce dossier, ce que je dénonçais dans mon texte un simple gestionnaire de pollution et de nuisances mais sûrement pas un opposant à la construction de cette ville privée, fermée et payante.

Quant à la question tacticienne, je vous trouve très irresponsable de penser qu'il faille à tout prix être dans le consensus pour créer un rapport de force opposé et une stratégie alternative. Pourriez-vous m'expliquer comment des opposants à la construction de ce *Center Parcs* pourraient s'allier à ceux qui, comme la FRAPNA, espèrent seulement en gérer les nuisances sans s'en prendre à leur source, c'est-à-dire au projet lui-même dans son ensemble ?

Et pourquoi s'associer à ces gens qui, pour faire passer le projet, font semblant de faire pression sur la société Pierre & Vacances pour obtenir les garanties vertes et durables exigées par le Conseil général, que celle-ci vend déjà, clés en main, puisque c'est son principal argument commercial.

Je laissais entendre dans mon texte que je n'avais aucune alternative à défendre puisque je demandais seulement de ne rien faire dans les Chambarans, de « laisser les Chambarans ce qu'ils ont été durant toute leur histoire : une simple forêt » aussi inintéressante d'un point de vue écologique soit-elle.

Henri Mora